

N° : S 18 ---

## Information à propos des " chèques ANCV".



### ***Quelles conditions dois-je remplir pour bénéficier de cette réduction ?***

- Etre salariés du privé, à condition que l'employeur soit un client de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), et à condition de remplir les critères sociaux définis par leur prescripteur (employeur ou comité d'entreprise).
- Etre agents des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière).
- Etre à la retraite dont la mutuelle propose des Chèques-Vacances.

### ***Comment puis-je me procurer les chèques ANCV ?***

- Les chèques sont distribués par les employeurs, les collectivités et les organismes sociaux s'ils ont passé au préalable un accord avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

### ***Quelle est la réduction accordée sur ma licence, par ce dispositif ?***

- La réduction correspond au montant du ou des chèques qui nous sera remis (dans la limite du montant total à effectuer).
- Aucun rendu de monnaie ne sera possible.

### ***Quand est appliquée la réduction sur ma licence ?***

Le montant de la réduction est :

- Immédiatement déduit du total à payer.
- Pour le cas où ces formalités sont postérieures au paiement des frais d'adhésion, ils seront remboursés sous deux mois environ (soit par chèque ou virement sur présentation d'un R.I.B).

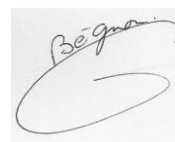
### ***Quelle est la validité des chèques ANCV ?***

- Un Chèque-Vacances est valable 2 ans, il peut être échangé contre un titre récent jusqu'à trois mois après sa date de fin de validité.

### ***Bon à savoir***

- Les chèques-vacances sont nominatifs, cependant le conjoint, les ascendants ou les enfants à charge du titulaire du chèque peuvent aussi l'utiliser.
- En cas de perte ou de vol, déclarez-le auprès du commissariat le plus proche et adressez une copie de cette déclaration à l'ANCV.
- Site officiel de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances : [ancv.com](http://ancv.com)
- ***ATTENTION : Le club se réserve le droit de refuser les chèques si leur validité expire dans le mois qui suit l'inscription.***

Responsable Gestion Des Adhérents  
Guillaume Bégnon

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bégnon', written over a large, light-colored circular stamp or mark.